

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-531
Devis Date	5 octobre 2023
Valable jusqu'à	5 octobre 2023
Total	7 240,00 €

A l'attention de

MSD GROUP
21 boulevard de la muette
95140 Garges-lès-Gonesse
O.arslan.msdgroup@gmail.com

Retrouvez les photos de votre chambre [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel AYADA MALDIVES 6 nuits villa plage avec piscine privée pension complète + transferts en vols domestique 8 au 14 novembre 2023 2 adultes	5 889,30 €	5 889,30 €
1	Vols A/R GULF AIR Départ de Paris le 7 novembre 2023 à 11h00, arrivée le 8 novembre 2023 à 06h10 aux Maldives (escale 4h20 au Bahrein), Retour le 14 novembre 2023 depuis les Maldives à 19h00, arrivée à Paris le 15 novembre 2023 à 06h45 (escale 3h10 au Bahrein).	1 350,70 €	1 350,70 €

Sous Total	7 240,00 €
Tax	0,00 €
Total	7 240,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre

carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

En cas de révision du prix, le client en sera avisé par courrier électronique.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
